

P-431

Mme Yasmine Menétrey
Rue de Saint Jean 86
1201 Genève
Tél : 076 40 04 186

Service du Conseil
Municipal
Secrétariat général
Rue de la Coulouvrenière 44
1204 Genève

Genève, le 1 octobre 2020

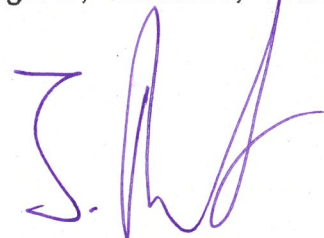
Objet : Pétition adressée au Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de transmettre à la commission des pétitions du Grand Conseil, la pétition suivante intitulée ; « *Sécurisons les eaux du Rhône entre le barrage du Seujet et le Pont de la jonction, en demandant la présence de sauveteurs bénévoles ou professionnels équipés de bateaux à moteurs* ».

Je me tiens à disposition pour venir présenter ma pétition lors d'une prochaine audition en commission.

Dans l'intervalle, je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Yasmine Menétrey

Pétition adressée au Grand conseil et au Conseil municipal de la Ville de Genève

Sécurisons les eaux du Rhône entre le barrage du Seujet et le Pont de la Jonction, en demandant la présence de sauveteurs bénévoles ou professionnels équipés de bateaux à moteurs

Constat :

Quasiment chaque année nous avons à déplorer la mort de personnes qui se noient en se baignant dans les eaux du Rhône. Malgré cela, ni l'Etat, ni la Ville de Genève ne souhaitent agir en vue d'endiguer ce problème préoccupant en prenant des mesures concrètes pour protéger la vie de nos concitoyens, désireux de profiter d'un des rares lieux offrant un accès à l'eau en plein centre-ville, qui plus est, en période estivale.

Bien que les abords du Rhône soient un endroit particulièrement prisé par la population Genevoise, les opérations de sauvetage par les services cantonaux compétents n'interviennent qu'une fois le drame passé et donc trop tard, la priorité des missions de secours étant concentrée sur le lac Léman, avec une présence permanente sur les lieux.

Par voie de conséquence, nous souhaitons donc alerter l'opinion politique cantonale et municipale, afin qu'il se saisisse de cette problématique et passe à l'action de manière conjointe, en engageant les moyens nécessaires en vue de protéger les vies de la population.

Nous demandons :

- une synergie entre le canton et la Ville pour créer une unité de sauvetage fluvial opérationnelle dotée des moyens d'action nécessaires pour intervenir immédiatement aux abords du Rhône;
- de garantir la sécurité des baigneurs dans cette zone 3 mois par année (de juin à août).

change.org

Destinataire: **Grand Conseil et Conseil Municipal ville de Genève**

Lettre: **Bonjour,**

**Sécurisons les eaux du Rhône entre le barrage du Seujet et le pont
de la jonction**